

LA LETTRE DE L'ARERAM



Janvier 2019

Numéro 15

Editorial

Editorial

Qu'est-ce qu'un administrateur à l'ARERAM ?

Il s'agit d'une personne, intuitu personae, qui exerce, à titre bénévole une action au profit d'une cause qu'il juge première : la prise en compte des besoins de la personne en situation de handicap.

Qu'est-ce qui motive un administrateur à l'ARERAM ?

- * Une action conforme aux valeurs sociétales inscrites dans notre projet associatif.
- * Une aide à la communauté œuvrant à l'accomplissement des objectifs.
- * Un souhait d'apporter son expertise, sa compétence sans en retirer un profit personnel.
- * Une volonté de s'inscrire dans une histoire associative en pleine transformation et de concourir à sa réussite et son attractivité.

Pour que ce choix d'un militantisme assumé soit productif, il faut qu'un certain nombre de personnes s'investissent.

Dans son plan stratégique, l'association s'est engagée avec son Objectif 5 à assurer sa pérennité en consolidant sa gouvernance. Cet objectif est en passe d'être atteint car aux neuf membres de l'actuel Conseil d'Administration, vont se joindre bientôt cinq nouveaux membres.

Issus de la gestion d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux, d'entreprises, de Pôle Emploi, ils apporteront des compétences supplémentaires et toutes différentes et ils participeront à notre nouvelle stratégie de consolidation, de renforcement de nos structures et de la visibilité de l'ARERAM.

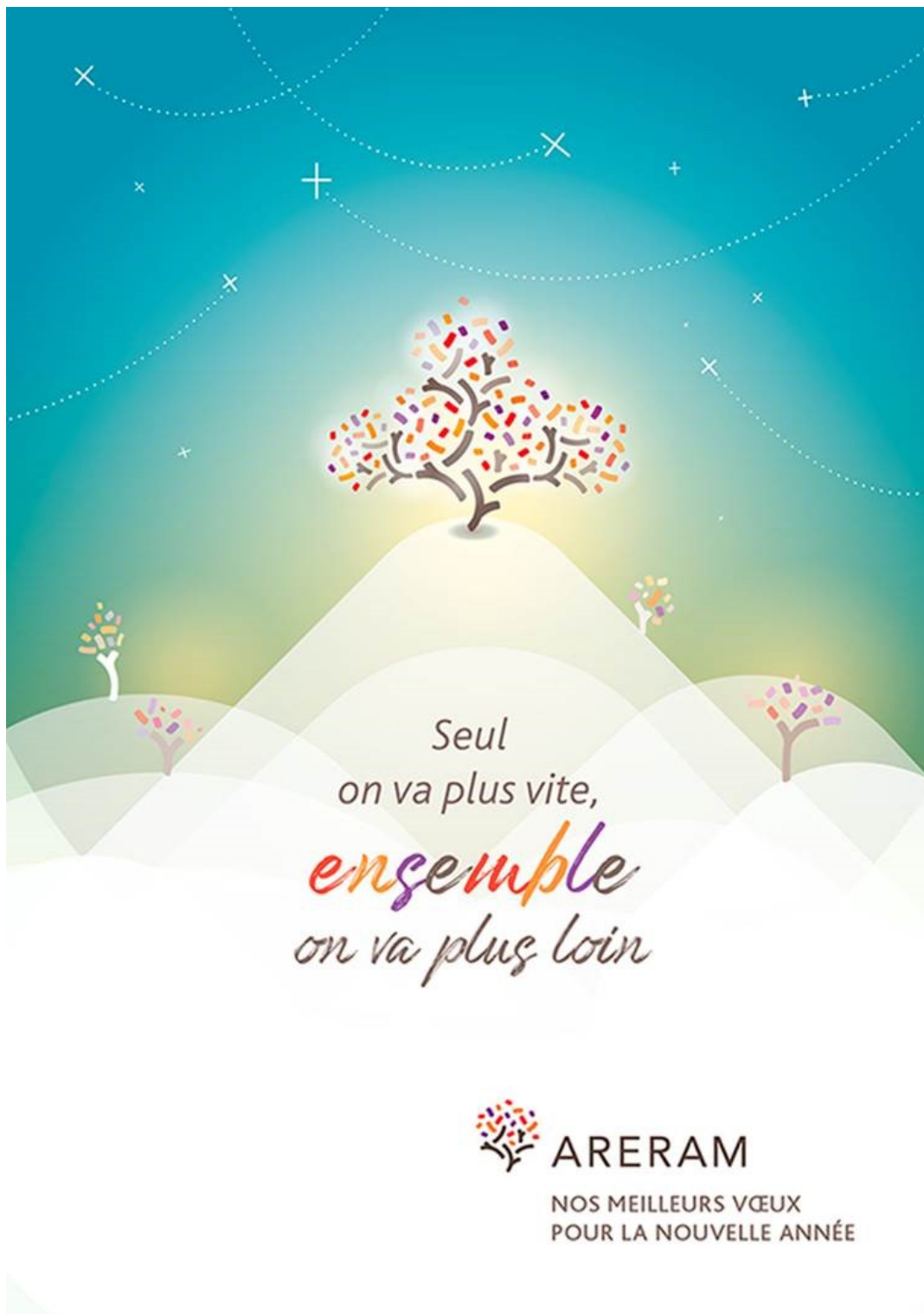
Le travail est important. Notre mode de fonctionnement exige une forte implication donc prend du temps. Chaque année, une dizaine de réunions du Conseil, autant de réunions du Bureau, des commissions, un séminaire, des rencontres avec les partenaires administratifs, financiers et associatifs, avec les établissements, remplissent largement nos agendas. Mais la motivation est intacte car nous gardons le sentiment d'être au service d'une mission d'intérêt général en accompagnant la personne en situation de handicap dans son parcours.

En ces premiers jours de l'année 2019, permettez-moi d'adresser à tous les meilleurs vœux pour la nouvelle année, en mon nom propre et au nom de l'ARERAM.

Didier GOURNAY

Président

2019



DES CHOSES et DES MOTS

Pour les plus anciens salariés de l'ARERAM, certains se souviennent peut-être de la méthode Romain, créée et réalisée par Mme Simone Romain, une des fondatrices de l'association en 1957. Cette méthode a longtemps servi de support pédagogique aux établissements médico éducatifs de l'ARERAM.

Dans cette logique de partage des savoirs et d'expériences, le SESSAD mosaïque se fait le passeur d'initiative d'un des salariés de son équipe. Bénédicte est orthophoniste et après une carrière à l'hôpital, elle est recrutée au SESSAD Mosaïque en Janvier 2017.

Au cours de son activité professionnelle, Bénédicte a développé des outils de travail adaptés aux enfants avec des besoins très particuliers pour étayer son travail clinique de rééducation.

Au SESSAD Mosaïque, elle a mis en œuvre le jeu « des Choses et des Mots grâce à M. enfant de 11 ans ; chaque semaine, Bénédicte traverse avec lui le marché hebdomadaire sur le trajet Ecole-SESSAD et elle s'aperçoit que le jeune garçon nomme difficilement les fruits et légumes dans les étals ; de plus il a du mal mémoriser les noms des primeurs et confond indifféremment poire/poireau/poivron.

Le jeu « des Choses et des Mots » est un jeu de langage destiné aux enfants (et aux adultes) en mal de mots. La thématique s'appuie sur des éléments de la vie quotidienne : l'alimentation (fruits et légumes, boucherie, poissonnerie, boulangerie, pâtisserie, épicerie, crèmerie ...) pour mettre en relation la CHOSE et le MOT, et permettre à l'enfant de dire pour lire et de lire pour dire.

DES CHOSES et DES MOTS se présente sous la forme d'un coffret de 4 jeux.

Un large éventail d'utilisation de ces jeux et à différents niveaux de langage est soumis à l'imagination du rééducateur, pour ancrer l'enfant ou l'adulte dans la réalité quotidienne et faciliter l'accès à la symbolisation.

Ce jeu est distribué par Ortho édition mais il n'est pas réservé exclusivement aux orthophonistes.

Si vous souhaitez en savoir plus vous pouvez demander des renseignements à Bénédicte par mail à ortho2.mosaïque@free.fr



CPOM

Le 28 novembre 2018, le Président Didier Gournay signait avec Marc Bourquin, Directeur de l'Autonomie de l'ARS Ile-de-France, le *premier Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens de l'ARERAM.*

Ce CPOM porte sur les trois établissements médico-sociaux du pôle francilien, ***l'IME Suzanne-Cordes, l'IMPro Jean-Louis-Calvino et le SESSAD Mosaïque.***

Le contrat, tel qu'il a été négocié avec l'ARS, permet de garantir la pérennité de l'activité de ces établissements dans des conditions stables, notamment au plan financier, et de les inscrire dans une dynamique durable, en lien avec les évolutions en cours du secteur médico-social.

Cette signature, en présence de Véronique Guelfucci, Directrice du Pôle médico-social francilien, de Frédéric Adrian, Directeur général de l'ARERAM et de plusieurs représentants de l'ARS, parmi lesquels Nathalie Montangon, Responsable du département efficience et financement à la Direction de l'autonomie de l'ARS Ile-de-France, marque le terme d'un processus engagé dès 2016, interrompu courant 2017 à l'initiative de l'ARS et relancé en 2018.

Ce travail a nécessité une implication constante des équipes des établissements concernés et de la Direction générale, ainsi que des membres du Conseil d'Administration. Un travail identique est d'ores et déjà engagé, avec des modalités différentes, au niveau de l'IME Edouard-Seguin d'une part et de l'IME Sairigné et du SESSAD Le Petit Passage d'autre part.

Cette démarche est pour les établissements concernés et pour l'ARERAM dans son ensemble une opportunité de réfléchir à l'avenir et aux évolutions nécessaires pour continuer à remplir leur rôle auprès des personnes en difficulté.

Organisation d'une table ronde HANDICAP ET EMPLOI à l'occasion d'une visite ministérielle le 22 novembre 2018

Dans le cadre de la semaine du Handicap, le 22 novembre 2018, Cap emploi Val de Marne a été invité à participer à une table ronde organisée à la Mairie du Plessis-Trévisé dans le Val de Marne en présence de Madame Sophie CLUZEL, Secrétaire d'Etat auprès du 1^{er} Ministre, chargée des Personnes Handicapées et Monsieur Olivier DUSSOPT, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'action et des comptes publics ; Monsieur Laurent PREVOST Préfet du Val de Marne ainsi que Madame Maud PETIT, députée du Val de Marne étaient également présents ainsi que Monsieur AUDRAIN , membre du CA de l'ARERAM et Président de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées du 94.

La thématique de cette rencontre à laquelle étaient également invités l'AFASER et ses différents établissements (ESAT, Foyers) présents sur la commune, ainsi que L'UDSM, ACT'PRO et la MDPH du Val de Marne était : HANDICAP ET EMPLOI . L'Association les Amis de l'Atelier était également présente pour l'Emploi Accompagné, dispositif national initié depuis 2017 visant à proposer un accompagnement renforcé des personnes les plus éloignées de l'emploi et des employeurs. Il est à noter que l'ARERAM est partenaire de ce dispositif dans le cadre d'une convention de gestion entre Cap emploi Val de Marne et les associations porteuses du dispositif.

Après un tour de table où chacun a présenté ses missions et ses activités, un large débat a permis aux participants d'échanger avec la Secrétaire d'Etat sur les préoccupations, les besoins ainsi que les difficultés rencontrées au quotidien sur le terrain.

Le Maire du Plessis-Trévisé a introduit la table ronde en présentant ses résultats (7% d'emploi de bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi : BOE) et sa volonté de trouver des solutions d'emploi à ses administrés en situation de handicap. Deux personnes, en reconversion professionnelle ont apporté leur témoignage sur leur nouvel emploi.

Les échanges ont ensuite porté sur les préoccupations des ESAT concernant un décret qui va modifier le système de comptage des unités BOE et qui inquiète ces établissements. La Secrétaire d'Etat s'est montrée rassurante, des modifications ou des précisions seront sans doute apportées au texte.

Monsieur AUDRAIN a évoqué la longueur de traitement des demandes déposées en MDPH liée entre autres, aux difficultés de recrutement de médecins et personnels dédiés à l'instruction des situations. Madame CLUZEL a été sensible aux questions soulevées et a annoncé pour 2019 des mesures de simplification notamment pour les personnes handicapées ayant un taux de 80% et salariés de la fonction publique.

Pour ce qui concerne l'activité de Cap emploi et l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap en milieu ordinaire de travail, Elisabeth CHEYROUX représentant Cap Emploi 94 à cette réunion a mis l'accent sur les besoins, les attentes et les difficultés de notre public. Elle a évoqué les multiples freins (maladie, handicap, niveau scolaire, déplacements difficiles, âge etc....) qui rendent les reconversions et retour en emploi complexes et longs. Il convient donc de mettre en place un accompagnement approprié et individualisé sans oublier notre rôle dans l'intermédiation souvent nécessaire entre les candidats et les entreprises, et la nécessité de temps pour construire les étapes d'un parcours de reclassement professionnel réussi.

Enfin, tout au long de la semaine du handicap, la Secrétaire d'Etat était accompagnée chaque jour dans ses déplacements par une personne en situation de handicap. Le 22 novembre, c'est un jeune homme âgé de 25 ans, non voyant, salarié dans un ESAT où il assure l'accueil téléphonique. Il a su nous faire partager sa satisfaction de cet emploi dans lequel il s'implique avec enthousiasme et l'espoir de pouvoir un jour travailler en milieu ordinaire.

Elisabeth CHEYROUX Chargée des relations entreprises Cap emploi Val de Marne

Participation des Cap Emploi 91 et 94 à un séminaire sur Travail et Handicap

Le mardi 4 décembre 2018 était organisé à Paris, dans le cadre du *Plan Egalité à l'accès à l'emploi et dans le travail en Ile de France* un séminaire sur Travail et Handicap: **de l'inclusion au maintien dans l'emploi**, en partenariat avec l'AGEFIPH.

Des représentants des Cap Emploi 91 (Bruno Grollier, son directeur) et Cap Emploi 94 (Maria Alvès, chargée de mission) étaient invités à participer à 2 des 3 tables rondes organisées dans le cadre de ce séminaire.

L'ouverture de ce séminaire a été faite par Patrick GOHET adjoint au défenseur des droits. Plusieurs responsables de la DIRECCTE IDF étaient également présents ainsi que de nombreux représentants d'associations et d'entreprises concernées par ces dispositifs.

Les principaux thèmes abordés concernaient l'insertion des travailleurs handicapés (pourquoi en recruter ? comment s'y prendre ?), le maintien dans l'emploi (principaux leviers et principales difficultés), la prévention de l'usure et de la désinsertion professionnelle.

CALENDRIER

Comité d'Entreprise : 15 janv-19 fév-19 mars

Conseil d'Administration : 30 janv - 20 fév -24 avril

Bureau: 09 janv-13 fév-13 mars - 10 avril

Réunion Chefs de Service : 27 mars

Commission des directeurs : 23-24 janv - 2 avril

Séminaire : 24 mai